

LE DE JEUDI L'ÉLOQUENCE

Règlement du Concours

Article 1. Organismes du concours

Usbek & Rica organise avec le groupe VINCI et en partenariat avec la fondation INSA (Institut National des Sciences Appliquées) un concours d'éloquence sur la thématique de l'inclusion en entreprise, uniquement ouvert aux étudiants des écoles INSA.

L'objectif de ce concours est de favoriser le débat et l'expression de visions divergentes autour d'un sujet majeur pour les jeunes et les entreprises, de valoriser l'éloquence et les sujets de société au sein d'un groupe d'écoles revendiquant une vision humaniste de l'ingénieur, mais aussi de questionner le rôle de l'entreprise face aux enjeux d'universalisme et d'inclusion.

Article 2. Thème

Le thème est : « **l'inclusion en entreprise** ».

Article 3. Dates et lieux

Le concours est ouvert à partir du 12 septembre 2022.

La date limite d'inscription au concours est fixée au 03 octobre 2022, 18h.

Le concours sera clôturé à l'issue de la grande finale, soit le 26 janvier 2023 à minuit.

Les différentes étapes de sélection du concours se dérouleront entre 14h et 15h30 selon le planning suivant :

- Jeudi 10 novembre 2022 - INSA Lyon
- Jeudi 17 novembre 2022 – INSA Toulouse
- Jeudi 24 novembre 2022 – INSA CVL
- Jeudi 1er décembre 2022 – INSA Rouen
- Jeudi 8 décembre 2022 – INSA Strasbourg
- Jeudi 15 décembre 2022 – INSA Rennes
- Jeudi 12 janvier 2023 – INSA HDF

Les 7 écoles INSA désigneront chacune un lauréat à la fin de leurs concours. Le 8e lauréat sera choisi par Usbek & Rica et VINCI une fois les 7 concours achevés.

Les candidats seront informés du sujet qui a été attribué à leur école pour la grande finale le 7 novembre 2022. Seuls les lauréats régionaux devront préparer leur plaidoirie de finale, et ce entre la fin de leur concours et le 26 janvier 2023. Le 8e lauréat sera informé de son sujet une fois les 7 concours en région achevés. Un échange personnalisé d'une heure entre chaque finaliste et un journaliste d'Usbek & Rica sera organisé avant la finale.

La grande finale se déroulera le jeudi 26 janvier 2023 à 14h dans les locaux du groupe VINCI (Les frais de déplacement des lauréats et de leur référent INSA seront alors pris en charge)

Article 4. Déroulé du concours

Déroulé du concours dans les écoles INSA

Introduction (10')

- Mot d'introduction des organisateurs de l'événement
- Explication du format et de l'ordre du jour par l'arbitre/maître de cérémonie
- Vidéo zapping générique pour introduire et contextualiser les débats

Débat #1 (15')

- Problématisation par l'arbitre/maître de cérémonie
- Présentation des débatteurs
- Intervention 1 (5')
- Intervention 2 (5')
- Vote de l'assemblée (public) via une application pour nommer le lauréat de chaque débat
- Annonce du résultat par l'arbitre/maître de cérémonie

Les quatre débats suivent ce même déroulé (soit un principe de 8 étudiants volontaires lors de chaque concours d'éloquence en local)

Conclusion (10')

- Récapitulatif commenté des votes de l'assemblée
- Choix du débatteur qui participera à la Grande Finale, par le jury (parmi les 4 lauréats)
- Remerciement et mot de la fin

Déroulé de la Grande Finale

Les équipes lauréates issues des sessions organisées en région se retrouveront au siège social du groupe VINCI pour l'affrontement final au cours de la Grande Finale du concours d'éloquence le jeudi 26 janvier 2023. L'événement suit le déroulé des concours dans les écoles INSA, il sera cependant ponctué d'interventions et de prises de paroles d' alumni et d'experts invités. Pour que chaque école puisse suivre les débats de son champion, les débats de la finale pourront être retransmis en direct dans l'ensemble des écoles INSA.

Article 5. Participation et Participants

La participation au concours est gratuite. Le concours est uniquement ouvert aux étudiants des INSA, sur la base du volontariat.

Les participants sont appelés à rédiger, en équipe ou seuls, une plaidoirie développant leur regard sur une question autour de l'inclusion en entreprise.

Quatre sujets seront débattus lors des concours dans les écoles INSA. Un tirage au sort distribue les sujets aux participant.e.s. Chaque sujet est confié à deux étudiant.e.s. Il y aura donc au maximum huit participants par école.

Les participants seront évalués sur la qualité de leur analyse des enjeux du sujet, leur argumentation, leur énonciation orale, leur capacité à capter leur audience et à faire passer leur message. La mise en scène du débat restera sobre - les participants présenteront leur plaidoirie au pupitre, de façon à mettre en valeur leur parole et leur argumentation.

Les candidatures sont individuelles mais nous suggérons une préparation en équipe, pouvant impliquer également le soutien des professeurs de communication ou d'associations locales.

Sont exclus du concours les référents des établissements et le comité d'organisation.

Article 6. Inscription

Pour s'inscrire au concours, chaque participant doit envoyer un mail au référent de leur école.

Les mails des référents de chaque INSA peuvent être trouvés sur

<https://fondation.groupe-insa.fr/jeudi-eloquence>

Le mail d'inscription vaut l'engagement de chaque participant. Il comprend le formulaire d'inscription (ci-dessous), dûment rempli, signé. Sur ce formulaire sont clairement précisés :

- Le nom de l'étudiant débateur
- Le mail et numéro de téléphone de l'étudiant débateur
- Le nom de l'établissement
- La mention manuscrite « règlement lu et approuvé »

La limite du nombre de participants est fixé à huit étudiants par école.

Dans le cas où plus de huit étudiants se sont inscrits au concours, les organisateurs se réservent le droit de tirer au sort les huit participants.

Dans le cas où moins de huit étudiants se sont inscrits au concours, les organisateurs maintiendront le déroulement du concours dans l'INSA concerné. Un minimum d'inscription est fixé à deux participants.

Les participants acceptent par avance de mentionner leurs nom et prénom lors de leur inscription. Les noms pourront être mentionnés dans les différentes publications et sur les sites et les réseaux sociaux de la fondation INSA, du groupe VINCI ou d'Usbek & Rica.

Si les termes et conditions de ce présent règlement ne sont pas respectés, le candidat sera disqualifié.

Article 7. Plaidoiries

Les participants ne peuvent présenter qu'une seule plaidoirie et donc répondre qu'à un sujet. Les plaidoiries ne devront pas dépasser 5 minutes.

Chaque participant s'engage à présenter une plaidoirie inédite. La plaidoirie présentée ne devra jamais avoir été publiée ou présentée dans d'autres concours.

Article 8. Le public et le jury

Les décisions du jury sont sans appel. Il n'a pas, en outre, à justifier de ses décisions auprès des participants.

Public et jury de concours dans les écoles INSA

L'auditoire de chaque concours en région est constitué du public et d'un jury. Le public vote par le biais d'une application pour élire le vainqueur de chaque débat. Le jury assiste à toutes les plaidoiries puis se

réunit pour désigner, parmi les vainqueurs identifiés par le public, un lauréat qui représentera sa région lors de la Grande Finale tenue au siège social du groupe VINCI.

Chaque école INSA aura son propre jury. Celui-ci sera composé de 5 personnes (professeurs, alumni, partenaires...) et dirigé par un président d'honneur.

Pour chaque concours dans les écoles INSA, le jury sera identifié par les représentants de l'école organisant le concours.

Public et jury de la Grande Finale

L'auditoire de la finale est constitué du public et d'un jury. Le public vote par le biais d'une application pour décerner le prix du public. Le jury assiste à toutes les plaidoiries puis choisit le lauréat du Grand Prix cité dans l'article 9.

Le jury de la finale est composé de 5 personnes (personnalités des équipes organisatrices, experts invités...) et dirigé par un président d'honneur. Les membres du jury sont identifiés par les équipes d'Usbek & Rica.

Article 9. Prix et récompenses

A l'issue de chaque concours dans les écoles, un grand gagnant sera choisi par les membres du jury pour accéder à la finale.

A l'issue de la Grande finale, le jury décernera un Grand Prix au lauréat.

Un **Prix du Public** complète ces récompenses. Le public vote via une application en ligne pour identifier le lauréat.

Les résultats pourront être rendus publics dans différentes publications et sur les sites et les réseaux sociaux de la fondation INSA, du groupe VINCI ou d'Usbek & Rica.

Article 10. Propriété des plaidoiries

Tous les participants jouissent de plein droit de l'exploitation des plaidoiries qu'ils ont rédigées dans le cadre du concours, conformément au code de la propriété intellectuelle. Ils autorisent toutefois la fondation INSA, le groupe VINCI et le media Usbek & Rica à utiliser des images de leur intervention et des extraits de leur plaidoirie à titre gratuit pour toutes publications, à l'exclusion de toutes utilisations commerciales.

Les candidats primés acceptent, sans aucune réserve, que leur texte fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et internet, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute autre utilisation à but non lucratif, telle que la diffusion publique sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute autre utilisation à but non lucratif.

Les plaidoiries seront toujours utilisées par les organisateurs avec la mention du nom de l'auteur ou sous le nom de l'équipe indiqué sur le formulaire d'inscription. En aucun cas il ne sera versé de droits d'auteur aux participants.

Article 11. Application du Règlement

La participation à ce concours implique de la part de chaque participant l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités de déroulement du concours.

Le présent règlement peut être demandé pendant toute la durée du concours aux représentants de chaque école